

BULLETIN

DU

Musée royal d'Histoire  
naturelle de Belgique

Tome XVIII, n° 18.

Bruxelles, mars 1942.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

Koninklijk Natuurhistorisch  
Museum van België

Deel XVIII, n° 18.

Brussel, Maart 1942.

CONTRIBUTIONS A L'ÉTUDE DE LA FAUNE BELGE.

XII. — L'hydraire *Campanularia johnstoni* Alder  
et le mollusque *Mytilus edulis* Linné,  
épizoaires sur le crustacé *Pandalus montagui* Leach.

par E. LELOUP (Bruxelles).

On connaît de nombreux épizoaires sur les Crustacés. Ils appartiennent à différents groupes animaux (1) : Spongiaires, Coelentérés, Bryozoaires, Vers, Cirripèdes, Mollusques, etc. Ils se trouvent généralement sur des crustacés décapodes marcheurs, crabes ou homards. Cependant on en rencontre également sur des crustacés nageurs, par exemple les hydropolypes *Obelia longa* Stechow sur un Isopode du genre *Serolis* Leach (2), *Plumularia setacea* (Linné) sur un Isopode parasite du genre *Aega* Leach (3), *Obelia geniculata* (Linné) sur des Isopodes *Anilocra physioides* Linné (4) et *Idothea baltica* (Pallas) (5).

(1) Voir BALSS, H. — *Decapoda*. — Die Tierwelt der Nord- und Ostsee, t. Xh<sup>2</sup>, 1926, p. 103.

(2) STECHOW, E. — *Hydroiden*. — Deutsche Tiefsee Expedition, vol. XVII (3), 1925, p. 436, fig. 12.

(3) BROCH, H. — *Hydrozoa benthonica*. — Beiträge zur Kenntniss der Meeresfauna Westafrikas, vol. I, 1914, p. 25; pl. I, fig. 1.

(4) STECHOW, E. — *Symbiosen zwischen Isopoden und Hydroiden*. — Zoologischer Anzeiger, LIII, 1921, pp. 221-223, 1 fig.

(5) BILLARD, A. — *Note sur quelques hydroïdes des côtes de France*. — Bull. Soc. Zool. France, vol. 48, 1923, p. 14.

J'ai observé, dans les collections du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, les deux cas d'épizoïsme que je rapporte ci-après. Il s'agit de l'hydraire *Campanularia johnstoni* Alder et du mollusque *Mytilus edulis* Linné transportés par des crustacés décapodes nageurs appartenant à l'espèce *Pandalus montagui* Leach (= *annulicornis* Leach), très commune dans les eaux du sud de la mer du Nord.

L'état des spécimens montre que ces divers animaux étaient vivants au moment de leur capture.

Il faut remarquer que ces épizoaires ne sauraient vivre que temporairement sur leur substratum occasionnel. Ils ne l'accompagneront pas pendant toute la durée de son existence. En effet, ils se sont fixés à l'état larvaire après la dernière mue des crustacés et ils seront abandonnés, au moment de la mue prochaine, avec les carapaces inutiles.

Par conséquent, la vie épizoïque de l'hydraire et du mollusque, organismes normalement sessiles sur des supports fixes, ne durera que le temps compris entre deux mues successives des crustacés.

#### I. — *Mytilus edulis* LINNÉ.

J'ai observé trois *Pandalus* transportant des jeunes moules. Ce mollusque abondant sur la côte belge se trouve sur tous les corps immergés, surtout les brise-lames, les estacades, les portes d'écluses, les rochers, etc., répartis le long de la côte belge, mais il n'est pas rare de rencontrer des crabes communs comme le *Carcinus moenas* (Linné) qui transportent des moules sur leur face ventrale (6).

Les crevettes examinées proviennent de deux localités différentes.

A. — Deux individus ont été dragués, près de la côte belge, par un chalut crevettier, à l'Est du port d'Ostende, le 23 août 1934. Ils m'ont été transmis par leur récolteur, M. le professeur G. GILSON, directeur de l'Institut d'études maritimes d'Ostende, que je remercie de son extrême obligeance.

a) Un *Pandalus* ne présente qu'un seul mollusque. La petite moule de 3 mm. de longueur se trouve à la naissance du rostre.

(6) Voir FISCHER, A. P. — *Lamellibranches fixés sous l'abdomen d'un crabe*. — Journal de Conchyologie, t. LXXIV, 1930, pp. 39-41, fig. 1-4; *Crustacés porteurs de lamellibranches*, ibidem, t. LXXVI, 1932, pp. 503-504, fig. 1.

Son côté postérieur est fixé par le byssus à la base de l'antennule gauche; la jeune moule se dresse, entre le rostre et l'œil pédonculé gauche, avec son côté inférieur tourné vers l'extrémité du rostre.

b) L'autre crustacé supporte un petit naissain de moules. Celles-ci assez nombreuses sont fixées à la base des antennules et sur les trois premiers articles basaux des pattes ambulatoires.

B. — La troisième crevette provient de l'embouchure de l'Escaut (7) où elle a été draguée, le 23 septembre 1902, par les services du Musée. Elle porte une jeune moule de 1 mm. vers le milieu de la troisième patte ambulatoire droite.

## II. — *Campanularia johnstoni* LINNÉ.

Cet hydraire sessile est abondamment répandu tout le long de la côte belge.

Les collections du Musée renferment des colonies réparties sur différents substratum : cailloux, tiges d'algues, Hydrozoaires, Bryozoaires, tubes de Polychètes sédentaires, Polychètes errantes (8), Mollusques lamelibranches et gastéropodes, Décapodes brachyours marcheurs. De plus, j'ai eu l'occasion de mentionner des colonies de *C. johnstoni*, fixées sur des Copépodes parasites *Lerneocera branchialis* (Linné) implantés dans les branchies des poissons *Gadus merlangus* Linné (9).

(7) Localité initiale : 51°25' Latitude N. — 3°32' Longitude E. ;

Localité finale : 51°26' Latitude N. — 3°32' Longitude E.

(8) LÉLOUP, E. — *Les hydropolypes épizoïques du ver polychète Aphrodite aculeata* (Linné). — Bulletin Musée Royal Histoire naturelle de Belgique, t. X, n° 41, 1934, p. 2.

(9) LÉLOUP, E. — *Deux cas d'épibiose de l'hydropolype Campanularia johnstoni* Alder, in ibidem, t. VI, n° 19, 1930, pp. 1-5, fig. 1-2.

Il faut également mentionner deux nouveaux cas où une colonie de *C. johnstoni* est fixée sur un copépode ♀ *Lerneocera branchialis* (L.), parasite de *Gadus merlangus* Linné, pêché le long de la côte belge.

Ils me furent signalés par M. le Dr. SCHUURMANS STECKHOVEN (Utrecht) qui examinait des copépodes parasites.

a) La première colonie envahit tout le corps d'un *L. branchialis* déjà vieux, avec ses sacs ovigères vidés.

Le merlan a été pêché par un filet fin de bateau crevettier, le 20 septembre 1905, qui a dragué depuis le large de Spanjaardsduin jusqu'à la bouée à gaz d'Ostende.

b) L'autre colonie ne comprend qu'une hydrorhize portant quel-

Le *Pandalus* portant cette campanulaire est le même individu porteur d'une jeune moule qui a été dragué, le 23 septembre 1902, dans l'embouchure de l'Escaut (7).

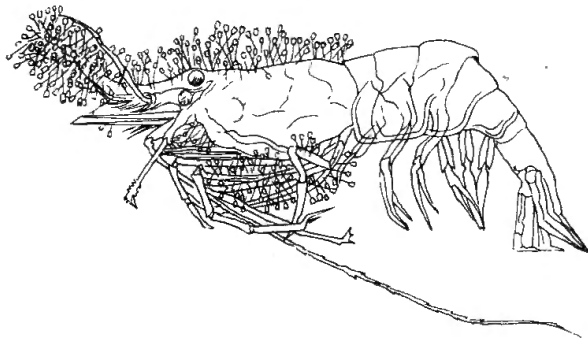


Fig. 1. — *Pandalus montagui* LEACH portant *Campanularia johnstoni* Alder : grandeur naturelle.

L'hydropolype (fig. 1) forme une belle colonie qui a envahi le rostre et les antennules, la face supérieure du céphalothorax ainsi que les parties antérieure et inférieure de ses parois latérales, les pattes ambulatoires (surtout leur région basale mais parfois aussi leur extrémité distale). De plus, trois hydranthes se trouvent sur la partie latérale gauche du segment précédant le telson, en arrière de la dernière fausse patte abdominale gauche.

Les pédoncules annelés, minces, courts portent des hydrothèques coniques à orifice large. Sur le rostre, on trouve des gonothèques bien constituées du type caractéristique.

MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE DE BELGIQUE, BRUXELLES.

ques hydrothèques et rampant sur les grandes cornes du copépode.

Le poisson a été récolté par un filet fin de bateau crevettier, le 8 octobre 1905, entre le Stroombank et le Wenduyne Bank, à 1,5 mille de la côte.